



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent des pêches et des océans

---

FOPO • NUMÉRO 133 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le lundi 25 février 2019**

**Président**

**M. Ken McDonald**



## Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 25 février 2019

• (1530)

[Traduction]

**Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)):** Bonjour tout le monde.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous étudions les conséquences de l'augmentation rapide de la population de bar rayé dans la rivière Miramichi et le golfe du Saint-Laurent.

Nous avons de nouveaux membres au Comité aujourd'hui. Ils ne sont pas nouveaux, je suppose, mais un peu recyclés dans une certaine mesure. Encore une fois, du côté conservateur, nous avons Robert Sopuck, qui n'est pas étranger au Comité, et M. Shipley, qui a déjà été ici auparavant. Bienvenue, messieurs.

Du côté du gouvernement, Nathaniel Erskine-Smith se joint à nous pour la première fois, je crois. Je crois savoir que c'est un spécialiste de la question du bar rayé, alors nous nous tournerons probablement vers lui plus tard au cours de la séance pour connaître ses idées.

Je rappelle à tout le monde que nous entendrons les témoins sur la question du bar rayé pendant la première heure. La deuxième heure se déroulera à huis clos pour les travaux du Comité.

Nous accueillons aujourd'hui, en personne, M. Jeff Wilson, hôte conjoint et fondateur de la coupe du bar rayé de Miramichi. Bienvenue, monsieur. Par vidéoconférence, nous accueillons M. Martin Mallet, directeur général de l'Union des pêcheurs des Maritimes. Bienvenue, monsieur.

Nous allons commencer par vos exposés.

Monsieur Mallet, nous allons commencer par vous, étant donné que vous comparez par vidéoconférence, au cas où il y aurait un problème. Vous disposez au plus de sept minutes.

[Français]

**M. Martin Mallet (directeur général, Union des pêcheurs des Maritimes):** Est-ce que je peux faire ma présentation en français?

**Le président:** Oui.

**M. Martin Mallet:** D'accord.

[Traduction]

Vous m'entendez?

**Le président:** Allez-y quand vous serez prêt, monsieur.

**M. Martin Mallet:** Cela prendra probablement moins de sept minutes.

[Français]

Je vous remercie de m'avoir invité à témoigner une fois de plus devant le Comité permanent des pêches et des océans. Je suis heureux d'avoir accepté. J'aurais aimé être présent en personne, mais la météo et la neige dans la région de Moncton m'en ont empêché.

Comme le président l'a mentionné, je suis directeur général de l'Union des pêcheurs des Maritimes, qui existe depuis plus de 40 ans. Nous représentons environ 1 300 pêcheurs côtiers du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, qui pêchent plusieurs espèces, dont les principales sont le homard, le hareng, le gaspateau et l'éperlan. J'y reviendrai dans ma présentation sur les inquiétudes que nous avons au sujet du bar rayé.

Il est clair que la population et le stock reproducteur de bars rayés — l'objet de votre étude — ont connu une augmentation fulgurante depuis les 10 dernières années. Nous l'avons constaté en personne et nos pêcheurs nous font part de leurs inquiétudes relativement à cette augmentation depuis ses débuts en 2012 ou en 2013.

Les dernières études de Pêches et Océans Canada démontrent que le bar rayé n'est pas un prédateur important pour le homard, l'espèce principale que nous pêchons. Notre association demande cependant que les études se poursuivent pour nous assurer que le bar rayé ne deviendra pas éventuellement un problème pour la ressource que nous exploitons.

Par contre, nos pêcheurs de gaspateau et d'éperlan — surtout dans la région de Miramichi, où nous avons une cinquantaine de permis de pêche selon mes calculs d'aujourd'hui — nous disent que le bar rayé mangerait du gaspateau en plus de remplir les filets. Cela devient un problème pour cette pêcherie, car les filets sont pleins de bars rayés.

Cependant, si nous nous fions aux dernières évaluations des stocks effectuées par le ministère et qui remontent à il y a quelques semaines ou quelques mois à peine, nous apprenons que la biomasse reproductrice de bars est en déclin majeur depuis deux ans, étant passée d'une population de presque 1 million de poissons à environ 300 000. Pour notre association et moi, cela laisse entendre que la croissance de cette espèce était temporaire et qu'il faut continuer à mener des études scientifiques à ce sujet pour essayer de comprendre ce qui se passe.

Pour en revenir à la pêche au homard, nos pêcheurs côtiers seraient peut-être intéressés de pouvoir aussi pêcher le bar rayé comme prise secondaire ou accessoire afin de l'utiliser en appât ou de le vendre dans le commerce. Par contre, les dernières évaluations des stocks de cette espèce permettent de conclure qu'il ne serait pas raisonnable de donner suite à cette idée, du moins pas à court terme, comme l'année prochaine.

Pourquoi la population de bar rayé a-t-elle connu un tel déclin récemment? Une réponse possible serait les hivers difficiles que l'on connaît depuis 2017. Cette année encore, il va être intéressant de constater les répercussions de l'hiver en cours sur la population de l'espèce: il a commencé très tôt et la glace a commencé à se former dans la baie de Miramichi dès novembre, ce qui est plus tôt qu'au cours des 10 dernières années. La formation précoce et l'augmentation de l'épaisseur de ce couvert de glace pourraient avoir contribué au déclin du stock reproducteur de bars rayés ces deux ou trois dernières années.

Essentiellement, le message à retenir serait de demander au ministère de continuer ses recherches sur cette espèce pour mieux la comprendre. Elle présente un intérêt commercial pour nos pêcheurs, mais le plus récent déclin de sa population ne nous permet pas de recommander une pêche commerciale du bar rayé à l'heure actuelle.

• (1535)

Voilà qui met fin à ma présentation. Je serai heureux de répondre à vos questions en anglais ou en français.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Mallet.

Nous passons maintenant à M. Wilson, pour au plus sept minutes, s'il vous plaît.

**M. Jeff Wilson (hôte conjoint et fondateur, coupe du bar rayé de Miramichi):** Merci.

Je vais vous donner un peu de contexte. Je participe à des compétitions de pêche au bar et je suis un fervent promoteur et organisateur d'activités de ce type de pêche dans les Maritimes depuis 30 ans, et je fais la promotion des avantages de la pêche récréative et de ce qu'elle apporte à la région.

Je siège également au comité consultatif de l'Est de Pêches et Océans. J'ai passé pas mal de temps à étudier les données scientifiques et à observer le retour de la population naturelle du bar rayé.

Il est important d'ajouter du contexte à votre étude. Ce poisson n'est pas une espèce envahissante de quelque nature que ce soit. Nous avons des preuves historiques d'une pêche commerciale de 10 à 47 tonnes de bars rayés par année. Il y a donc beaucoup de désinformation à ce sujet dans les médias et d'autres organisations.

La première chose que j'ai faite, c'est d'offrir des possibilités récréatives au Nouveau-Brunswick, ce qui représente un boom économique beaucoup plus important que n'importe quelle pêche commerciale ne le sera jamais. Il s'agit de la population la plus septentrionale et elle est sujette à d'énormes fluctuations naturelles comme celles que nous avons observées l'an dernier. Cela s'est également produit en 1996, dans les années 1940 et en 1913. Nous venons de voir exactement la même chose se produire dans le New Jersey l'an dernier, où les deux tiers de la population ont disparu. C'est vraiment un problème de capacité lié au gaspéreau, à l'éperlan et à ce genre de poissons qui sont des sources de nourriture pour tous les poissons dans le système fluvial et dans l'océan.

Je vais fournir beaucoup d'information, vous donner mon point de vue et vous parler de la coupe du bar rayé. Les retombées économiques en six jours dans un seul printemps sont d'environ 3,8 millions de dollars. Nous aimerions certainement qu'une étude économique soit commandée sur la pêche dans le golfe — toute la pêche dans le golfe, du Labrador et du Québec jusqu'à l'Île-du-Prince-Édouard et au cap Breton. Nous avons été témoins d'une augmentation énorme, d'une explosion de la pêche récréative chez les familles et les enfants. Rien que pour la coupe du bar rayé, nous

accueillons 350 enfants. Nous avons une division familiale. Cela a créé un énorme avantage pour la population, non pas pour des raisons commerciales, mais pour des raisons récréatives.

J'avais fait part de mon inquiétude au conseil consultatif de l'Est l'an dernier, en disant qu'il y aurait une diminution de la population et, comme en 1995, nous avons perdu plus des deux tiers de la population en un an l'an dernier. Si nous perdons les deux tiers cette année, nous sommes de nouveau à un niveau d'espèce en voie de disparition. L'important ici est de maintenir le banc à un niveau d'environ 300 000 à 350 000, afin d'absorber un phénomène naturel, et d'offrir à la population une reprise des activités récréatives.

Conscients des droits des Autochtones au premier accès, nous avons suggéré de limiter les prises pour faire monter les prix et les marges — un effort limité et un meilleur retour sur investissement. C'est ce qu'il faut pour assurer la viabilité d'une pêche commerciale. Cette population ne survivra jamais à une telle situation sur une longue période de temps. Comme toute bonne personne en commercialisation le sait, vous augmentez la demande et augmentez le prix en limitant l'accès aux produits réels. Cela vous donnera une durabilité dans le temps.

Beaucoup de groupes ont travaillé avec nous, dont l'équipe de recherche sur le bar rayé de l'Acadia University et l'Université du Nouveau-Brunswick. J'ai fourni sur ma clé USB un certain nombre d'études sur le régime alimentaire qui prouvent que l'espèce n'a pas plus de répercussions sur le saumon qu'auparavant et que ces répercussions sont inférieures à 2 %. Il y a beaucoup d'autres facteurs dont il faut tenir compte, y compris le fait que beaucoup de biologistes diront toujours qu'on ne gère pas une espèce au détriment d'une autre.

Je suis ici. J'ai soulevé quelques points d'intérêt pour les membres du Comité. Je serai heureux de répondre aux questions. J'ai essayé de limiter mes commentaires à moins de sept minutes, mais je suis disponible en tout temps.

Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais avoir une photo de notre chandail de la coupe du bar rayé ici avec tous les membres. Nous avons environ 42 000 adeptes en ligne, et je suis sûr que tout le monde aimerait voir une belle photo des députés qui s'occupent de notre pêche, ici, à Ottawa.

• (1540)

**Le président:** Merci, monsieur Wilson.

Pour les périodes de questions d'au plus sept minutes, nous allons commencer du côté du gouvernement.

Monsieur Finnigan, allez-y.

**M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aujourd'hui à M. Wilson, que je connais très bien, et à M. Mallet.

[Français]

Soyez les bienvenus parmi nous.

[Traduction]

Je tiens également à remercier les membres du Comité de m'avoir permis de concrétiser cette étude. Cela touche davantage ma région et le golfe, mais je pense que c'est une étude qui peut certainement être liée à d'autres régions. Nous examinons les prédateurs et la façon dont nous les gérons. J'ai proposé cette étude parce que beaucoup de préoccupations ont été soulevées dans la région de Miramichi. Des intervenants m'ont fait part de leurs préoccupations au sujet de l'augmentation rapide du bar rayé et des conséquences pour la population de saumon de l'Atlantique, même si, comme M. Mallet l'a mentionné, cela touche d'autres espèces.

D'un autre côté, comme l'a dit M. Wilson, la fin de semaine de la coupe du bar rayé a été emballante. J'étais sur le navire de tête quand on a donné le feu vert. C'était un spectacle impressionnant, avec quelques centaines de bateaux prêts à aller chercher le plus gros bar rayé de la rivière.

Monsieur Wilson, vous avez parlé du tournoi dans votre déclaration liminaire. Cela a commencé en 2014 ou 2015, je suppose, ou à peu près à l'époque.

**M. Jeff Wilson:** Oui.

**M. Pat Finnigan:** À l'époque, la population était estimée à environ 300 000.

**M. Jeff Wilson:** Oui, c'était environ 300 000 à l'époque. Je pêchais sur la rivière depuis environ cinq ans à ce moment-là, et je n'arrivais pas à croire que j'étais le seul sur la rivière à aimer cela. J'ai senti que c'était l'occasion de braquer les feux sur la ville de Miramichi et de stimuler son économie. Nous avons maintenant une moyenne de 150 à 200 bateaux par jour en mai. Les ventes de bateau et les réservations dans les hôtels et les restaurants font un bond pendant cette période.

Sur ma clé USB, j'ai fourni un compte rendu des retombées économiques. Elles se sont élevées à environ 3,8 millions de dollars rien que pendant la coupe du bar rayé. La coupe elle-même visait à promouvoir la pêche, qui a maintenant décollé pour tout le mois de mai, un mois d'intersaison pour nous en tourisme.

• (1545)

**M. Pat Finnigan:** Selon vous, quel serait le seuil minimal pour continuer d'attirer des pêcheurs à Miramichi pour participer à la coupe du bar rayé?

**M. Jeff Wilson:** Eh bien, je crains que nous l'ayons atteint rapidement, aux alentours de 300 000 poissons. N'oubliez pas qu'il s'agit d'un poisson frayant. Nous avons fait un excellent travail, et je félicite Pêches et Océans pour son plan et ses efforts pour ramener ce poisson. Une limite de la taille protège les gros reproducteurs. Cela les protège contre la prédation et, bien sûr, contre le braconnage, qui est devenu très répandu maintenant que nous faisons la promotion de ce produit. En ayant une limite de la taille, cela protège la pêche. Cela représente la majorité des jeunes de l'année, et les grosses femelles sont là.

J'ai fait venir Fish'n Canada pour faire un spectacle. C'est devenu leur spectacle numéro un de tous les temps pour un visuel. J'ai amené Fins and Skins. Wayne Gretzky était là; encore une fois, c'était tout simplement remarquable. Cette pêche a permis au Nouveau-Brunswick d'atteindre un niveau de pêche sportive comparable à ce à quoi j'ai participé — Mercury, Bass Pro, tous ces gens — pendant de très nombreuses années. Je suis passé hier au Salon nautique d'Ottawa pour distribuer des autocollants de la coupe du bar rayé. Il n'y avait pas un seul pêcheur qui n'avait pas entendu parler de

la coupe du bar rayé de Miramichi et de la pêche fantastique qu'on pouvait y faire.

**M. Pat Finnigan:** Merci, monsieur Wilson.

[Français]

Monsieur Mallet, je vous souhaite la bienvenue.

Comme vous l'avez dit dans votre discours, la présence du bar rayé n'a pas vraiment eu de répercussions sur les prises commerciales, c'est-à-dire le homard ou les autres espèces que nous connaissons. Dans le cas du homard, je pense qu'il y a eu plus de captures au cours des dernières années.

Dans l'histoire de l'Union, vous rappelez-vous avoir observé — comme M. Wilson l'a décrit — des explosions de populations et, tout à coup par la suite, une décroissance? Ce que nous observons en ce moment est-il normal?

**M. Martin Mallet:** Oui, cela correspond exactement à la description qu'a faite M. Wilson.

Je vais maintenant « mettre mon chapeau » de biologiste. Je suis en effet biologiste de formation. J'ai étudié le homard pendant plusieurs années avant d'occuper le poste de directeur général à l'UPM. Le bar rayé est à la limite nordique de son aire de distribution. Pour ce qui est de la température de l'eau, s'il y a de bonnes années chaudes, soit au printemps, à l'été et à l'automne, cette espèce profite beaucoup. C'est ce que nous avons observé au cours des 10 dernières années. En revanche, nous connaissons depuis quelques hivers des couverts de glace impressionnants. Nous allons tous nous souvenir de l'histoire des baleines et des problèmes auxquels nous avons fait face au printemps dernier lors du déglacage des baies. C'était vraiment difficile. Le même genre de printemps s'annonce pour 2019 en ce qui a trait aux glaces.

Il y a longtemps, le bar rayé a fait l'objet de pêche commerciale, mais ce que nous étudions présentement, ce sont les répercussions que pourrait avoir sa présence sur le homard. Le bar rayé est une espèce opportuniste qui, si elle en a l'occasion, mange à peu près n'importe quoi. Le homard n'est pas ce qu'il préfère manger. Au cours des 10 dernières années, nous n'avons pas vu de signes indiquant un déclin au chapitre du recrutement. Du côté du petit homard, il n'y a aucun signe de ralentissement. En fait, nous observons encore une augmentation à l'heure actuelle.

[Traduction]

**M. Pat Finnigan:** Il y a beaucoup de pourvoires sur la rivière, beaucoup de gens qui disent que cela détruit le saumon. On en a vu dans les bassins de saumon très en amont de la rivière, bien plus haut que là où se rend la marée, ce qu'on n'avait jamais vu avant.

D'après vous, où est le point d'équilibre? Quelles sont les quantités et comment les gérer?

**M. Jeff Wilson:** Je pense que vous arrivez au point important.

L'an dernier, nous avons fait une étude des prises accessoires avec les pourvoires des rivières Miramichi et Restigouche. Elles ont pu conserver tout bar rayé attrapé en amont des eaux de marée. Il y en a eu 16 dans la Restigouche et 13 dans la Miramichi. Une étude des estomacs de ces poissons nous a indiqué qu'on y trouvait moins de 2 % de tacons; 90 % étaient vides. La plupart contenaient des crustacés. Ces études sont disponibles. Je les ai mises sur ma clé USB pour que les membres du Comité puissent les examiner.

C'est une question de capacité. Ce qu'ils trouvent là-bas, c'est le petit poisson de moins d'un an. Ce n'est pas le gros poisson en fraie qui viendra dans la rivière pendant deux ou trois semaines pour ensuite la quitter tout de suite. Quatre-vingt-dix pour cent des tacons descendent la Miramichi Sud-Ouest, et 90 % du bar rayé remontent la Miramichi Nord-Ouest.

Dame Nature fait un excellent travail pour gérer la situation, mais pendant les fortes pluies et les débits élevés du printemps, nous constatons qu'il y a des effets sur la capacité du bar rayé... Comme M. Mallet l'a dit, la température de l'eau doit être parfaite pour ce poisson, et il en profite.

Nous devons faire attention à la gestion de la situation. Je ne voudrais pas que le stock passe sous 300 000. Nous avons besoin d'une zone tampon. Si on ne l'a pas, on reviendra à l'état d'espèces en péril encore une fois, et on perdra tous les avantages économiques dont on profite aujourd'hui.

• (1550)

**M. Pat Finnigan:** Merci, monsieur le président.

**Le président:** Nous passons maintenant aux conservateurs.

Monsieur Sopuck, vous avez au plus sept minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC):** Monsieur Wilson, je vous félicite de vos efforts en matière de défense de la pêche récréative en général. Je pense que c'est quelque chose qui n'est jamais une priorité pour Pêches et Océans. Je crois que les pêcheurs récréatifs au Canada devraient exiger plus d'efforts de la part du ministère — et non pas demander, mais exiger que plus de ressources soient consacrées au secteur de la pêche récréative.

Cela dit, je ne suis pas d'accord avec votre chiffre de 2 %. J'aimerais citer l'étude de 2018 — c'était l'an dernier — de la Fédération du saumon de l'Atlantique et de Pêches et Océans dans le *Journal canadien des sciences halieutiques et aquatiques*. Cette étude a démontré que jusqu'à 18 % des saumoneaux quittant la Miramichi Nord-Ouest étaient mangés par du bar rayé certaines années.

Je connais assez bien cette étude. Elle a été très bien réalisée et examinée par des pairs. Je ne mets pas en question votre chiffre de 2 %, mais je pense qu'il est important de mentionner que l'on compare une analyse de l'estomac des prises faites par les pêcheurs à une étude détaillée comme celle faite par ces gens.

D'après moi, la conservation du saumon de l'Atlantique est probablement l'un des défis de conservation les plus difficiles au monde. Il n'est pas étonnant qu'on en ait si peu, mais il est étonnant qu'on en ait autant étant donné les difficultés auxquelles fait face le saumon de l'Atlantique.

Vous avez parlé de la valeur de la pêche sportive. Vous avez dit que cela représentait 3,8 millions de dollars lors de la coupe du bar rayé. Eh bien, l'étude de Gardner Pinfold faite par la Fédération du saumon de l'Atlantique parlait de 135 millions de dollars pour ce saumon.

Mon point de vue sur la gestion des ressources par les humains est différent du vôtre. Je pense que les humains ont le droit de demander une certaine diversité de pêche et de gérer la situation pour l'atteindre. Il y a un peu comme un monologue dans tout cela.

Comment peut-on garder le bar rayé au niveau que vous souhaitez — 350 000 — étant donné les fluctuations naturelles tant de l'approvisionnement alimentaire que des températures que vous avez décrites de façon si éloquentes?

**M. Jeff Wilson:** Je vais répondre aux trois points.

Le premier point concerne l'étude de l'alimentation. La Fédération du saumon de l'Atlantique en a fait une. On parle de 2 % à 18 % de 100 saumoneaux relâchés dans la Miramichi Nord-Ouest. L'étude de Pêches et Océans a été faite à partir de 1 800 poissons choisis aléatoirement par manutention, dont on a analysé l'ADN du contenu de l'estomac, par rapport à une analyse de prédation, dans laquelle le poisson marqué ressemblait à du bar rayé lorsqu'on l'a marqué. Je voulais mentionner cela.

Deuxièmement, lorsque vous parlez des avantages économiques, l'étude sur le saumon de l'Atlantique date d'il y a un certain nombre d'années. C'est pourquoi je recommande ce que je crois être une approche prudente — soit bien examiner la pêche récréative du bar rayé dans l'ensemble du golfe afin que l'on connaisse la valeur réelle de cette pêche et que l'on puisse examiner les deux espèces de façon égale. Ne vous y méprenez pas, j'ai été un pêcheur passionné de saumon pendant 30 ans.

En ce qui concerne la pêche du saumon, il y a des difficultés extrêmes, étant donné que pendant 57 jours l'an dernier, la température de la Miramichi était très élevée pour le saumon; un saumon qui nageait 100 verges mourrait. Nous avons connu 61 jours d'une telle température l'année précédente. Au cours des 5 dernières années, la température moyenne de l'eau dans la rivière a atteint ce niveau pendant plus de 40 jours par année. Il y a vraiment un problème de température d'eau pour le saumon, ce qui est un autre enjeu à examiner pour vous. De plus, au printemps, nous avons de hauts débits pendant une très courte période de temps, et puis un début rapide de l'été. Nous avons perdu le printemps. Cela a un effet énorme sur le poisson.

Il n'y a pas de lien entre le régime alimentaire et le retour d'une grande population de saumon. Ayant racheté la pêche commerciale du Groenland, nous verrons certains effets de cela, je crois. C'est inquiétant de voir que dans les rivières du Labrador et de Terre-Neuve, il y a le même déclin du saumon sans qu'il y ait de prédation de la part du bar rayé. C'est un problème, comme vous l'avez mentionné. Le saumon de l'Atlantique est un des fleurons du Nouveau-Brunswick. J'ai eu la chance de le pêcher lorsqu'il était en pleine santé.

• (1555)

**M. Robert Sopuck:** Pourriez-vous nous dire ce que vous recommanderiez pour garder le bar rayé à 300 000? Comment y arriver?

**M. Jeff Wilson:** Voilà pourquoi je crois que la pêche commerciale autochtone doit être contrôlée et permettre moins de prises, moins d'efforts et une plus haute marge, afin de s'assurer que leurs droits sont respectés. Je voudrais réduire la rétention pour la pêche récréative à une prise par jour.

Nous procédions lentement, et tout d'un coup l'an dernier, il y a eu un revirement, parce que Pêches et Océans planifiait tripler la rétention. Je pense que la rétention était trop élevée et que le changement était trop important.

**M. Robert Sopuck:** J'ai eu l'honneur d'aller à cette pêche en mai dernier. J'étais là pendant environ trois jours. C'était vraiment remarquable. J'oublie leurs prénoms, mais les membres de la famille Curtis parlaient de l'incroyable remontée d'éperlans qu'il y avait avant sur la Miramichi. Ils n'en voient plus. N'est-ce pas un échec colossal de l'écosystème?

**M. Jeff Wilson:** Oui, ce l'est. Vous avez absolument raison. La façon dont cela fonctionne pour les tacons, c'est que lorsqu'ils descendent la rivière, les éperlans et les gaspareaux constituent l'écran de fumée que dame Nature met en place.

**M. Robert Sopuck:** Oui. Lorsque vous décrivez les cycles du bar rayé, pensez-vous que c'est l'approvisionnement en nourriture qui a mené à cela? Lorsque j'ai vu la prédation des éperlans de mes propres yeux — le volume phénoménal d'éperlans que le bar doit manger — en plus des remarques de la famille Curtis sur la disparition des éperlans, je me suis dit qu'un autre effondrement du bar rayé s'en vient probablement, quoi que nous fassions.

**M. Jeff Wilson:** Je pense qu'il faut faire très attention à cela. L'histoire et les données démontrent que cela peut se produire. Comme M. Mallet l'a dit, le bar vient dans la rivière pour hiverner sous la glace. Il peut geler dans l'eau salée où il nage, alors n'importe quel poisson peut coloniser la région. Voilà vraiment ce à quoi nous devons penser. Le bar n'a pas encore colonisé les rivières de ces régions, comme la Richibucto, la Bouctouche ou la Kouchibouguac.

**M. Robert Sopuck:** J'aimerais mentionner une dernière chose.

Monsieur Wilson, vous êtes l'exemple de la connaissance incroyable qu'ont les pêcheurs récréatifs au Canada. Vous représentez ce qu'est un réel défenseur de l'environnement, d'après moi, et c'est vraiment dommage que nous n'écoutes pas autant que nous le devrions la communauté de pêcheurs et de chasseurs, étant donné l'exemple de votre incroyable savoir sur la Miramichi que vous venez de démontrer à notre comité.

Merci pour votre témoignage.

**M. Jeff Wilson:** Merci, monsieur.

**Le président:** Merci, monsieur Sopuck. Vous vous êtes arrêté presque pile à la fin de votre temps. Vous n'avez pas perdu la main.

Nous passons maintenant au NPD. Monsieur Donnelly, vous avez la parole pour au plus sept minutes.

**M. Fin Donnelly (Port Moody—Coquitlam, NPD):** Merci, monsieur le président, et merci à nos deux témoins d'être ici.

Monsieur Wilson, j'aimerais vous poser des questions qui font suite à celles que M. Sopuck vous a posées concernant les études sur l'alimentation dont vous avez parlé. Pourriez-vous rappeler au Comité qui les a faites — l'université, Pêches et Océans?

**M. Jeff Wilson:** L'étude originale a été effectuée par le ministère des Pêches et des Océans, sur une période de quatre à cinq ans. Je vous dis cela de mémoire. J'étais en fait sur la rivière quand ils m'ont abordé, parce que j'attrapais du poisson, et pas eux, et ils m'ont demandé de faire un échantillonnage aléatoire d'une quarantaine de poissons pêchés en peu de temps. Il était donc question d'attraper, de tuer le poisson et d'en disséquer l'estomac.

Parmi les participants à la coupe du bar rayé, il se trouve des représentants de l'Acadia University, deux détenteurs de doctorat en recherche sur le bar rayé, MM. Avery et Easy. Quand le poisson meurt... Nous tenons un concours, et la prise est relâchée. Donc, tout ce que nous attrapons est remis à l'eau. Nous en avons pris un âgé de 17 ans et 7 de 2 et 4 ans l'année dernière. On en prend l'oreille interne, on la tranche comme un tronc d'arbre, et ainsi on peut dire où a vécu le poisson, ce qu'il a mangé, un peu comme les anneaux d'un tronc d'arbre. Il s'agit dans ce cas d'une recherche universitaire.

Actuellement, Sam Andrews, un doctorant de l'Université du Nouveau-Brunswick vient d'achever une autre étude sur l'alimentation, qui est publique. Son document est prêt à la publication; il fait actuellement l'objet d'un examen par les pairs. Ce sont donc les trois

seules interactions, à savoir la FSA, Pêches et Océans et maintenant Sam Andrew.

**M. Fin Donnelly:** Est-ce que c'est le moindrement controversé, à votre avis, ou est-ce que la communauté s'entend de façon générale?

**M. Jeff Wilson:** Je pense, comme dans le cas de toute autre étude, que lorsqu'il y a une marge d'erreur de 2 % à 18 %, les gens qui veulent tuer le bar rayé disent que c'est 18 % et ceux qui veulent le sauver disent que c'est 2 %. Mais les gros poissons mangent les petits poissons. Si on voulait faire une étude sur la truite de ruisseau, on ne trouverait que du tacon dans son estomac, dans la région de Miramichi, et pourtant on ne parle pas de se débarrasser de toutes les truites de ruisseau.

Les gros poissons mangent les petits poissons. Si on éliminait tous les petits poissons de l'océan, il n'y aurait plus de gros poissons. C'est la nature des choses.

**M. Fin Donnelly:** Donc, à votre avis, ce n'est pas vraiment très inquiétant.

**M. Jeff Wilson:** Je pense que ce qu'il y a de plus préoccupant pour nous, ce sont les périodes de montaison des éperlans et des gaspareaux, et de ce genre d'espèces dont s'alimente les principaux poissons qui sont pêchés, comme le thon rouge, la morue, le saumon. C'est là-dessus qu'il faut vraiment travailler. L'histoire nous démontre que si on pêche un poisson durant le cycle de frai, on détruit ce poisson. C'est arrivé.

• (1600)

**M. Fin Donnelly:** Oui. Vous parlez d'une approche axée sur l'écosystème.

**M. Jeff Wilson:** Oui, absolument.

**M. Fin Donnelly:** Pour ce qui est de la gestion — et ce n'est là encore qu'un autre commentaire —, je pense que vous avez déjà répondu à cela, mais comment à votre avis Pêches et Océans pourrait-il mieux gérer le bar rayé? Est-ce qu'on parle ici d'un niveau de récolte, ne serait-ce que pour...?

**M. Jeff Wilson:** Je le répète, je pense qu'on devrait reconnaître le droit premier des Premières Nations; il leur en faut une quantité raisonnable. Je pense que le secteur de la pêche récréative doit être réduit à une prise par jour. J'éliminerais... Il ne devrait y avoir que la pêche à l'hameçon et avec remise à l'eau pendant la période de frai. C'est comme pêcher dans une barrique. C'est drôle et c'est bien beau, mais si on peut les remettre à l'eau...

Et puis une dernière chose: je vois beaucoup de poissons blessés quand ils sont pêchés avec des poissons-appâts, avec du maquereau sur un hameçon circulaire. Quand un poisson est pris avec ce genre d'appât, il est très difficile aux pêcheurs de le remettre à l'eau, parce que l'appât est déjà si loin dans la gorge. On remet le poisson à l'eau, mais il finit par mourir parce que l'hameçon s'est enfoncé tellement profondément. La pêche récréative dans la rivière devrait se faire seulement au moyen d'appâts artificiels, à mon avis.

**M. Fin Donnelly:** C'est utile.

Vous avez dit qu'un des principaux problèmes est la température élevée de l'eau, qui pourrait aussi être un problème lié au niveau de l'eau. J'ai une question à ce sujet. Selon vous, quelle est la cause de ce problème de température?

**M. Jeff Wilson:** Je ne suis pas un scientifique. Je ne fais que lire les rapports de Pêches et Océans qui portent sur les températures. Au comité consultatif sur les pêches récréatives de l'Est, on nous a présenté des données sur la température de l'eau... Je pense que nous tous, de la race humaine, partout au pays, avons nos propres idées sur ce qui cause les changements climatiques, mais on ne peut nier leur existence. Si on pouvait avoir une baguette magique aujourd'hui et arrêter tout ce que nous faisons, il faudrait 15 à 20 ans pour rétablir les choses.

Nous devons trouver un moyen de gérer cela dans les 20 prochaines années. Nous avons actuellement ce cadeau du ciel que nous devons gérer afin de laisser quelque chose à nos enfants dans 20 ans.

**M. Fin Donnelly:** Je suis très loin, sur la côte Ouest, et je me concentre sur le fleuve Fraser, qui est un cours d'eau extraordinaire, comme la rivière Miramichi, mais sur le Miramichi, y a-t-il un problème de prélèvements d'eau? Y a-t-il quoi que ce soit qui influe sur les niveaux de l'eau?

**M. Jeff Wilson:** Le problème, pour nous, c'est lorsqu'il y a de fortes pluies. Sans un couvert végétal suffisant, l'eau de pluie intègre le réseau trop rapidement. De façon générale, le problème que nous avons maintenant, ce sont les fortes fluctuations du niveau d'eau dues aux fortes précipitations, et alors, comme je le disais tout à l'heure, en raison de la turbulence qui se produit dans l'eau, l'eau prend la couleur chocolat.

Nous savons que le bar rayé va parcourir 10 kilomètres en aval, et partir. Ce poisson est différent des autres. Il pond ses oeufs, lesquels sont fertilisés, et il faut pour que ceux-ci puissent éclore que le courant atteigne une vitesse précise de 2,3 milles à l'heure pendant 48 heures. Les oeufs ne se posent pas au fond, dans le gravier. S'ils font cela, ils meurent. Le débit et la température de l'eau, pendant trois jours, aux alentours du 25 mai, sont des facteurs absolument fondamentaux. L'année dernière, nous avons eu en mai une énorme inondation. Comme vous le savez, il y a eu toutes sortes d'inondations au Nouveau-Brunswick. Ce sera le même problème en Colombie-Britannique si on élimine le couvert végétal autour des cours d'eau, de l'eau froide, et si on laisse cela se faire... Je crois fermement dans la récolte sélective dans tout ce que nous faisons.

**M. Fin Donnelly:** Si vous recommandez ou si vous souhaitez une étude économique — une étude plus vaste que ce que le Comité, je pense, a entrepris — et si le Comité recommandait à Pêches et Océans d'aller de l'avant avec cette étude, est-ce que, selon vous, cela semblerait un complément du type d'étude économique que vous souhaitez?

**M. Jeff Wilson:** Je travaille avec la Ville de Miramichi et la province du Nouveau-Brunswick. Je rencontre le ministre Holland et le premier ministre Higgs dans quelques semaines. Je crois beaucoup dans les données. Si la pêche économique... Si nous attribuons une valeur appropriée aux espèces de sorte qu'elles soient traitées équitablement — si c'est le cas, et en mon for intérieur, je crois que cela l'est —, alors, notre mode de gestion doit être ajusté pour rendre compte de cette valeur pour les habitants du pays.

**M. Fin Donnelly:** Je crois que j'aurai une autre question lors de la seconde ronde pour M. Mallet.

**Le président:** C'est maintenant au tour des députés du gouvernement de poser des questions. Monsieur Morrissey, vous disposez d'au plus sept minutes.

**M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.):** Je poserai probablement mes questions à Martin, si je peux vous appeler par votre prénom.

Essentiellement, la perception se heurte à la réalité. À l'Île-du-Prince-Édouard, les pêcheurs ont l'impression qu'il y a eu une croissance explosive de la biomasse de bar rayé, ce qui pourrait être néfaste pour la pêche au homard.

Vous êtes un biologiste, Martin. Est-ce bel et bien la réalité ou n'est-ce qu'une impression?

• (1605)

**M. Martin Mallet:** Il s'agit-là d'une impression, Robert.

Nous attendons d'avoir des données de Pêches et Océans à ce sujet, afin de tenter de déboulonner tous ces mythes. Au cours des dernières années, des études se sont penchées sur le contenu de l'estomac des bars rayés. Comme je l'ai dit plus tôt, le bar rayé est une espèce opportuniste. Cette espèce peut manger presque n'importe quoi qui pénètre rentre dans sa bouche, qui est d'ailleurs assez grande.

Tout dépend d'où se trouvent les bars rayés et de la période de l'année. Si les éperlans sont dans les environs, alors les bars rayés vont s'en nourrir. Si ce sont plutôt des crabes verts qui sont dans les environs, une espèce d'ailleurs invasive, alors c'est ce que les bars rayés vont manger. Par ailleurs, on observe très peu de homards dans le contenu du tube digestif des bars rayés. J'ai moi-même pêché des bars rayés qui avaient quelques homards dans leur estomac, mais ils étaient en minorité.

**M. Robert Morrissey:** Vous avez également beaucoup de connaissances en matière de homard et de rajeunissement des stocks de homards. Pour que ce soit clair, vous dites aux pêcheurs de homard qu'il n'existe aucune statistique alarmante voulant que le bar rayé représente un prédateur pour les larves de homard.

**M. Martin Mallet:** Non.

Au cours des 15 dernières années, nous avons surtout fait des recherches sur la fixation des homards. À l'Île-du-Prince-Édouard, on utilise des pièges à dénombrement repère, alors qu'au Nouveau-Brunswick, ce sont des plongeurs qui fixent des sites pour le homard. Durant cette période, nous n'avons jamais vu de déclin dans la fixation de homard. En fait, celle-ci est présentement à la hausse. Nous n'avons jamais vu autant de homards s'installer dans les bas-fonds. Le lien est donc inexistant.

**M. Robert Morrissey:** L'un d'entre vous recommanderait-il la pêche commerciale pour le bar rayé?

**M. Martin Mallet:** Personnellement, je vous aurais probablement dit que nous pourrions commencer à expérimenter la pêche commerciale du bar rayé si nous n'avions pas observé un déclin dans la population de cette espèce comme nous l'avons fait au cours des deux dernières années. À l'heure actuelle, on estime qu'il y a environ 300 000 bars rayés. Par contre, le stock est instable, alors je ne recommanderais pas la pêche commerciale.

**M. Robert Morrissey:** Monsieur Wilson, vous avez dit que cette espèce n'est pas invasive. De plus, vous avez dit que la population du bar rayé peut varier énormément. Pourriez-vous nous expliquer un peu plus en détail pourquoi elle varie autant?



**M. Jeff Wilson:** Certains croient que le bar rayé est une espèce invasive en raison de l'achigan à petite bouche et d'autres espèces de poisson qui ont fait leur apparition au Nouveau-Brunswick. Je tiens à dire que cette espèce est une espèce naturelle qui est dans la région depuis plus de 1 000 ans, comme le saumon. Par contre, c'est l'espèce de bar rayé qui est la plus au nord en Amérique du Nord. Donc, elle sera toujours plus vulnérable aux changements de température de l'eau. Il faut tenir compte du fait qu'il existe 35 millions de pêcheurs à la ligne de bar rayé dans le Nord-Est des États-Unis. Ils pêchent le bar rayé le long de la côte nord-est des États-Unis. Cela les passionne.

J'ai une recommandation pour la ville et la province. Nous devons leur donner davantage de renseignements concernant ce qui se fait déjà en matière de pêche récréative. Nous les avons invités à venir. Certains m'ont dit que c'est ridicule. Toutefois, rappelons-nous d'une chose. Ce type de bar rayé ne vient à Miramichi que pour trois semaines avant de repartir vers l'océan. Ces poissons ne sont donc dans la région que pendant une brève période de temps.

**M. Robert Morrissey:** Recommanderiez-vous de contrôler la population de poissons avec la pêche sportive?

**M. Jeff Wilson:** Tout à fait. Je crois que cela donne à la population le meilleur rapport qualité-prix pour une ressource naturelle.

**M. Robert Morrissey:** J'aimerais vous poser une question par curiosité, monsieur Wilson. Vous avez fait référence à une certaine température de l'eau dans laquelle un saumon mourrait s'il nageait sur une distance de 100 pieds.

• (1610)

**M. Jeff Wilson:** Sur la clé USB que j'ai fournie aux membres du Comité, vous verrez qu'est incluse une étude sur le niveau de tolérance aux variations extrêmes de température. Cette étude provient de Pêches et Océans. Toute l'information s'y trouve. Cette étude a été faite par Pêches et Océans sur la Miramichi sur une période de cinq ans.

Vous vous en souvenez probablement, mais l'an dernier, il a été interdit de pêcher dans les eaux de la région pendant 57 jours. L'année précédente, je crois qu'il y a eu une interdiction de pêche pendant 61 jours. Dans le document, vous verrez la température sur cinq ans. Les saumons ne peuvent survivre que dans des eaux froides et profondes. Si ce poisson se trouvait ne serait-ce que deux minutes...

**M. Robert Morrissey:** Selon vous, qu'est-ce qui a causé le plus de répercussions négatives sur le stock de saumon? Est-ce les changements climatiques ou les espèces prédatrices?

**M. Jeff Wilson:** Les changements climatiques, sans l'ombre d'un doute.

Il n'y a même pas de comparaisons possibles.

**M. Robert Morrissey:** Beaucoup estimerait que ce sont plutôt les espèces prédatrices, telles que les phoques. Nous avons entendu toutes sortes de...

**M. Jeff Wilson:** Écoutez, les humains veulent pouvoir désigner un bouc émissaire. Nous cherchons un bouc émissaire. Nous voulons une réponse. Si celle-ci n'est pas claire, alors c'est parce que ce n'est pas la bonne réponse.

Lorsque je vais pêcher, je pêche des espèces invisibles à l'œil des gens. Je fais d'ailleurs cela très bien. Par contre, si vous voyez une espèce de poisson, vous la pêcherez. Ce qui nous hante le plus, c'est ce que nous ne pouvons pas voir. C'est la même chose avec les

changements climatiques. C'est l'idée du bonhomme Sept-Heures. Cependant, on ne peut réfuter les données. Pêches et Océans a des données sur la température des eaux. Comme l'a dit M. Mallet, le bar rayé a tiré profit des bonnes conditions en 2009. Les jeunes poissons de l'époque ont mené à un boom démographique.

**M. Robert Morrissey:** Cela ne pourra pas durer.

**M. Jeff Wilson:** L'an dernier, le frai a été horrible. Le niveau d'eau était élevé, l'eau était froide et le courant était trop rapide. Dans sept ans, lorsque nous parlerons des poissons frayant, nous allons nous demander ce qui a bien pu se produire.

**M. Robert Morrissey:** Donc, nous ne devrions pas nous habituer à la présence de ces beaux bars rayés que j'observe dans les eaux de l'Île-du-Prince-Édouard, tout près d'où pêchent les gens.

**M. Jeff Wilson:** Eh bien, je crois que si nous protégeons la taille du banc actuel, la population pourrait rester si on faisait de la pêche récréative dans la rivière Dungarvon et dans les environs de l'Île-du-Prince-Édouard.

J'ai beaucoup d'amis à l'Île-du-Prince-Édouard, qui participent à la coupe du bar rayé de Miramichi. Ils sont d'ailleurs en train de pêcher du bar rayé. Vous y verrez probablement une énorme pêche récréative, mais si nous laissons cela diminuer, ils ne se rendront pas aussi loin.

**M. Robert Morrissey:** Merci à vous deux. Vos témoignages étaient fascinants.

**Le président:** Passons maintenant aux conservateurs. Monsieur Arnold, vous disposez d'au plus cinq minutes.

**M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC):** Merci, monsieur le président et merci à nos deux témoins d'être venus témoigner au Comité aujourd'hui.

La discussion est intéressante. Il semble évident que vous avez tous deux beaucoup de connaissances sur cette espèce. J'ai trouvé très intéressant d'entendre ce que vous aviez à dire sur le frai qui réussit parfois et parfois pas.

Parfois, à ce comité, nous observons que les changements se font de façon lente ou tardive. Les bars rayés semblent être très vulnérables aux grandes fluctuations de populations, au frai, à l'échappement, entre autres. Quelle quantité d'information anecdotique provient des pêcheurs et quelle quantité est recueillie et acceptée par la direction provinciale des pêches ou par Pêches et Océans?

Pourriez-vous répondre tous les deux brièvement à la question, si possible?

**M. Jeff Wilson:** Monsieur Mallet, allez-y.

**M. Martin Mallet:** Bien sûr.

Une grande partie de l'information provient de nos pêcheurs. C'est vérifié en ce sens qu'ils ouvrent une partie du poisson qu'ils capturent dans leurs casiers pour voir ce qu'ils mangent. Le prédateur le plus important pour le homard, par exemple, est en fait le chabot. C'est une créature des profondeurs qui est un harceleur. Quand un homard passe juste devant lui, il l'avale.

Pour ce qui est du bar rayé, nous avons entendu toutes sortes d'histoires. Nous avons vu toutes sortes de choses sur Facebook où des pêcheurs montrent deux ou trois homards dans la bouche d'un bar rayé. Est-ce que c'est quelque chose qui a été inséré là, ou est-ce que c'était quelque chose de réel?

Je l'ai vu de mes propres yeux. J'ai vu des bars manger du homard, mais comme je l'ai mentionné plus tôt, les études ont montré que cela fait partie du régime alimentaire du bar rayé. Il ne vise ni le homard ni l'éperlan. C'est un prédateur multi-espèces, donc, s'il y a un éperlan qui passe sur le chemin d'un bar rayé, il va manger l'éperlan.

De notre point de vue, notre principale préoccupation serait l'éperlan et le gaspareau.

•(1615)

**M. Mel Arnold:** Pour en revenir à ma question, quelle proportion de l'information provenant des pêcheurs est prise en compte et utilisée par Pêches et Océans ou par la direction provinciale des pêches?

**M. Martin Mallet:** C'est surtout pris en compte lorsqu'il s'agit de concevoir des études pour essayer de déterminer si ce que les pêcheurs disent est la vérité et peut être corroboré par données scientifiques ou des analyses.

**M. Mel Arnold:** Monsieur Wilson, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Jeff Wilson:** Jusqu'à il y a quelques années, je dirais: pas grand-chose. Mais j'ai fait partie du comité consultatif sur la pêche récréative de l'Est de Pêches et Océans, alors j'ai vu qu'il y avait des réunions avec les intervenants ce qui, à mon avis, est une excellente chose. Nous avons besoin de savoir intuitif... bien que je prévienne toujours mes collègues pêcheurs que les scientifiques ne sont pas biaisés. Ils vont vous donner les données dont ils disposent, et les pêcheurs ont tendance, pour ainsi dire, à exagérer.

**Des députés:** Oh, oh!

**Un député:** Il était long comme ça!

**M. Jeff Wilson:** L'espèce qui croît le plus rapidement au monde est le poisson que vous avez pêché qui est gros comme ceci, et lorsque vous arrivez au quai, il est gros comme cela.

**Des députés:** Oh, oh!

**M. Jeff Wilson:** Pêches et Océans doit prendre cela avec un grain de sel. Ils doivent y prêter attention parce que nous sommes les intendants de la rivière, mais ils doivent aussi le vérifier à l'aide d'études et d'analyses. C'est ce que je voulais dire.

**M. Mel Arnold:** Si je devais conclure rapidement, je dirais que nous devons nous fier à des données scientifiques fiables plutôt qu'à des données émotives.

**M. Jeff Wilson:** Oui, mais certaines pêches récréatives... Je ne vais pas mentir à Pêches et Océans. Je vais leur dire que je suis un passionné, mais tout le monde ne peut pas être pareil.

**M. Mel Arnold:** Puis-je vous demander à tous les deux brièvement, comment recommanderiez-vous que nous apportions des changements à Pêches et Océans, qu'il s'agisse... Nous ne pouvons pas suggérer des changements aux ministères provinciaux, mais nous pouvons le faire à Pêches et Océans.

Que recommanderiez-vous pour rendre leur processus décisionnel plus réactif? Il semble qu'il faille beaucoup de temps avant que le règlement change ou que les quotas changent. Ils n'ont pas l'air si réactifs. Y a-t-il des recommandations?

**M. Martin Mallet:** C'est une question difficile. Nous nous posons la question depuis 60 ans.

Je pense qu'il ne faut pas sous-estimer la nécessité de la science et des données dans tout bon système décisionnel. Au fil des ans, nous avons constaté que, parfois, nous avons de très bonnes données scientifiques, et au bout du compte... parce que tout cela se fait au

sein des différents services de Pêches et Océans. Il y a le service des sciences, puis il y a le service de la gestion, qui adopte parfois une approche complètement différente de celle recommandée par le service des sciences.

Troisièmement, je pense que les intervenants ont parfois de très bonnes options ou suggestions à faire qui devraient être prises en compte, peut-être pour de futures études ou comme idées pour mieux gérer les pêches. Une approche multipartite est importante, mais une meilleure écoute de la science et de meilleures données scientifiques devraient être la priorité.

**Le président:** Merci, monsieur Arnold. C'est tout le temps qu'on avait. En fait, on a dépassé un petit peu.

Nous redonnons maintenant la parole du côté du gouvernement, à M. Rogers, pour au plus cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Churence Rogers (Bonavista—Burin—Trinity, Lib.):** Merci à nos invités.

Je ne sais pas si j'ai beaucoup de questions à vous poser aujourd'hui, messieurs, parce qu'il me semble que les chiffres concernant votre pêche incroyable fluctuent énormément. D'après ce que j'ai lu ici, en mars 2018, Pêches et Océans a publié ses conclusions selon lesquelles la population de bar rayé dans le sud du golfe du Saint-Laurent a augmenté à plus de 300 000 reproducteurs en 2016, soit plus de 10 fois l'objectif de rétablissement, et en 2017 « la valeur médiane de l'abondance estimée des reproducteurs était de 994 000 ». Toutefois, la fluctuation estimée de l'abondance des reproducteurs variait considérablement, allant d'un minimum de 486 000 à plus de deux millions.

C'est toute une fluctuation!

Tout d'abord, monsieur Mallet, vous avez mentionné dans votre exposé que nous devrions probablement considérer le bar rayé comme une prise accessoire pour les pêcheurs de homard. Est-ce exact? Ai-je bien entendu?

•(1620)

**M. Martin Mallet:** Je crois que je ne me suis pas expliqué clairement. Nos membres ont parlé des prises accessoires pour les pêcheurs de gaspareaux, et ils en ont parlé plusieurs fois à Pêches et Océans au cours des dernières années comme option. Cependant, cela tenait compte du fait que la population de bars rayés était en constante augmentation. Ce n'est plus le cas. Avec les chiffres récents, nous avons constaté un déclin au cours des deux dernières années.

**M. Churence Rogers:** D'accord. Je voulais juste faire cette correction pour m'assurer que j'ai bien compris.

L'autre chose que vous avez mentionnée, c'est que la raison de la diminution de la biomasse est probablement davantage liée au froid et aux hivers rigoureux. Est-ce que c'est un facteur qui contribue beaucoup, à votre point de vue?

**M. Martin Mallet:** Mon point de vue à ce sujet est que oui, c'est l'effet direct et complet.

**M. Churence Rogers:** Monsieur Wilson, j'aimerais vous poser quelques questions au sujet de certains des chiffres incroyables dont je parlais.

Selon vous, qu'est-ce qui a mené à l'augmentation rapide des populations de bars rayés, à certains de ces chiffres ici en particulier?

**M. Jeff Wilson:** Nous avons eu d'excellentes conditions de fraie il y a quelques années, alors vous voyez maintenant les jeunes poissons de cette année-là. Dans l'étude que je vous ai donnée, vous verrez que ce grand groupe progresse. Il est toutefois inquiétant de constater que les jeunes de l'année n'ont pas l'air de repeupler la taille du banc. Comme M. Mallet l'a dit, si la taille de ce banc était passée à deux millions de poissons, je vous proposerais de passer à l'action parce qu'il y a probablement plus de capacité de pêche. Ce qui est vraiment préoccupant, c'est que la taille de ce banc a en fait chuté.

On pourrait contester les données scientifiques qui sous-tendent les chiffres, mai si elles sont erronées, elles l'ont été exactement de la même façon chaque année. Nous devons vraiment examiner les tendances. Si la tendance à la hausse est erronée, la tendance à la baisse l'est tout autant. Les renseignements erronés le sont chaque année. C'est pourquoi nous examinons uniquement les tendances. Voilà la fluctuation.

Vous voyez l'énorme différence dont ils parlent? N'oubliez pas qu'ils se servent de filets trappes. Si la température de l'eau le 25 mai n'est pas adéquate, les filets trappes ne sont pas mis à l'eau. C'est justement ce qui est arrivé le 15 mai. Les filets ne sont mis à l'eau qu'au bon moment.

C'est assez confus tout de même. C'est exactement la même chose dans toutes les études sur l'alimentation, mais nous savons qu'il s'agit ici d'une population nordique et que dame Nature s'adaptera, ce qu'elle a fait d'ailleurs.

La même chose s'est produite l'an dernier au New Jersey, où se trouvent tous ces merveilleux consommateurs. Ils ont aussi perdu les deux tiers de leur population et ils ne sont pas allés au Labrador, je peux vous l'assurer.

**M. Churence Rogers:** J'ai une question pour vous deux. Quelle relation, le cas échéant, votre organisation a-t-elle avec Pêches et Océans pour estimer la population de bars rayés?

**M. Jeff Wilson:** Je leur ai demandé de venir à notre activité. Je pense que nous offrons de loin la meilleure collecte de données sur le fleuve, parce que nous pesons des poissons vivants, nous les traitons avec amour et respect, nous les donnons ensuite aux scientifiques de l'Acadia University qui font de petites études sur le mucus pour déterminer les niveaux de stress, etc. Alors, je pense que c'est une occasion en or.

Je tiens également à féliciter Pêches et Océans. Les représentants du ministère ont très bien travaillé avec moi et m'ont beaucoup aidé.

**M. Churence Rogers:** Monsieur Mallet.

**M. Martin Mallet:** Dans notre cas, nous ne fournissons pas de travail à Pêches et Océans et nous ne travaillons pas avec le ministère sur l'espèce. Nous avons d'autres priorités, mais nous suivons le dossier. Nous suivons l'orientation que prend Pêches et Océans. Comme je l'ai mentionné plus tôt, s'il y avait la possibilité d'une pêche commerciale, nous serions les premiers à en profiter, non? C'est quasiment dans notre cour arrière.

**M. Churence Rogers:** D'accord, merci.

**Le président:** Merci, monsieur Rogers.

Je cède maintenant la parole aux conservateurs pour les cinq dernières minutes de cette première heure.

Monsieur Arnold.

**M. Mel Arnold:** Je vais commencer, et je vais ensuite céder la parole à M. Sopuck.

Monsieur Wilson, vous avez brièvement abordé la question des limites de taille pour les pêches. Pourriez-vous nous éclairer un peu

plus sur la façon dont cela pourrait être utilisé pour gérer la pêche du bar rayé à l'avenir, étant donné que vous disiez que, lorsqu'il y a une mauvaise année de recrutement ou une mauvaise année de fraie, certains stocks peuvent avoir un faible rendement?

**M. Jeff Wilson:** Dans la rivière Saint-Jean, il faut garder un poisson de plus de 68 centimètres, et dans la rivière Miramichi, il faut garder un poisson entre 55 et 65 centimètres. Cette limite de taille protège les gros reproducteurs. Vous n'avez pas le droit de tuer de gros poissons, les grosses femelles. Vous ne devriez pas pouvoir faire cela non plus dans la rivière Saint-Jean. Vous n'allez pas tuer votre vache la plus fertile et garder toutes les plus petites vaches; vous n'allez tout simplement pas le faire. C'est exactement la même chose pour la pêche. Les gros reproducteurs vont peupler tous vos stocks dans quatre ans, n'est-ce pas?

• (1625)

**M. Mel Arnold:** Si pendant une année vous aviez une grande abondance de gros reproducteurs, mais que vous saviez que ceux qui allaient frayer dans deux ou trois ans se trouvaient dans une catégorie de taille inférieure, seriez-vous en mesure d'exclure cette taille?

**M. Jeff Wilson:** Oui. À l'heure actuelle, c'est ce qu'on prévoit, mais les fluctuations naturelles du banc vont en fait prévenir une surabondance de reproducteurs. Aujourd'hui, nous avons un petit problème: nous avons beaucoup plus de mâles que de femelles, mais c'est juste un effet de la nature. Ces mâles finiront par mourir. Dame Nature fera de nouveau cet ajustement pour nous. On n'aura même pas à lever le petit doigt. Je peux vous assurer que tout va revenir à la normale.

**M. Mel Arnold:** Vous n'allez pas devoir protéger les plus petits poissons avant qu'ils ne deviennent...

**M. Jeff Wilson:** Oui, en interdisant des prises de moins de 55 centimètres. Cela permet à ces jeunes poissons de devenir robustes et forts tous les ans. C'est là que l'on peut pêcher, lorsqu'ils font partie de la majorité de la population, sachant que de grosses prises vont continuer à passer.

**M. Mel Arnold:** Merci. Je vais céder la parole à mon collègue.

**M. Robert Sopuck:** J'aimerais vous poser une question à tous les deux. En général, êtes-vous satisfaits de la façon dont Pêches et Océans a répondu à vos préoccupations? Dans l'affirmative, pouvez-vous nous dire pourquoi? Dans la négative, que recommanderiez-vous?

Monsieur Mallet.

**M. Martin Mallet:** Je pense que les données scientifiques ont été assez bonnes pour ce qui est d'essayer de comprendre ce qui s'est passé avec la population au cours des cinq ou six dernières années. Ce phénomène s'explique principalement par la pression exercée par les associations de pêche au saumon — les pêcheurs de saumon et les pêcheurs à la ligne.

La principale question que nous nous posons en tant que pêcheurs côtiers était de savoir quelles étaient les répercussions de ce nouveau boom démographique du bar rayé sur nos principales pêches commerciales, soit le homard et le hareng, mais surtout le homard. D'après nos observations, les répercussions sont minimales.

**M. Jeff Wilson:** Je pense que Pêches et Océans doit considérablement intensifier ses efforts pour mieux comprendre la situation du bar rayé. Lorsque je me présente à une réunion du comité consultatif de l'Est et que j'ai beaucoup d'information sur le saumon et seulement une feuille de papier de 8 sur 11 sur le bar rayé, et que c'est l'information sur le bar rayé qui est essentielle, je pense que nous avons encore du chemin à faire pour comprendre cette espèce.

**M. Robert Sopuck:** Monsieur Wilson, est-ce que Pêches et Océans répond à vos besoins? Lorsque vous voulez organiser des réunions, est-ce que des représentants viennent vous rencontrer?

**M. Jeff Wilson:** Oui.

**M. Robert Sopuck:** Ravi de l'entendre.

J'ai terminé, monsieur le président. Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Sopuck.

Si le Comité le permet, j'aimerais céder la parole à M. Donnelly quelques minutes.

Monsieur Donnelly.

**M. Fin Donnelly:** Merci, monsieur le président, et merci au Comité.

J'ai une question pour les deux témoins.

Monsieur Mallet, l'Union des pêcheurs des Maritimes a-t-elle d'autres recommandations pour cette étude? Cette étude vous préoccupe-t-elle? En d'autres termes, aimeriez-vous que les priorités soient axées différemment, sur les éperlans par exemple?

**M. Martin Mallet:** En tant qu'association, et avec certaines de nos autres associations partenaires dans le golfe, nous insistons vraiment pour que les approches scientifiques soient davantage axées sur les écosystèmes et sur ce qui se passe avec les changements climatiques et les relations entre ces espèces. Je peux continuer avec une longue liste d'exemples, à commencer par la situation des baleines que nous avons connue au cours des deux dernières années. Il y a actuellement des changements majeurs dans la répartition de plusieurs espèces. Nous avons parlé des baleines et nous pouvons parler du hareng. On voit poindre une crise majeure à l'horizon pour certaines des espèces pélagiques dont nous dépendons. Nous avons une bonne surveillance de ces espèces, nous connaissons leurs populations, mais nous ne savons pas pourquoi elles fluctuent. C'est la même chose pour le bar.

Nous avons plusieurs milliers de phoques gris dans le golfe. Quelles sont les répercussions du phoque gris sur le saumon, le bar et d'autres espèces importantes que nous pêchons commercialement? Une approche écosystémique pourrait nous permettre de comprendre ce qui se passe, surtout à la lumière des changements climatiques, un argument dont se sert l'Union pour aller de l'avant.

● (1630)

**M. Fin Donnelly:** Excellent. Merci.

Monsieur Wilson, vous nous avez dit que lorsque vous avez fait la promotion du bar rayé auprès des pêcheurs récréatifs américains, certains ont trouvé cela ridicule. Pourriez-vous nous expliquer un peu pourquoi?

**M. Jeff Wilson:** Le problème que nous avons ici, au Nouveau-Brunswick, c'est que personne ne pêchait l'espèce dans cette province. On ne la considérait pas comme une pêche récréative de valeur. Comme je dis toujours, ils appellent cela le « Bass Pro », pas le « Salmon Pro ». C'est un facteur déterminant aux États-Unis.

Quand je leur disais qu'on pouvait sortir une journée et attraper une centaine de poissons, ils disaient: « Quoi? Tu rêves. » Toutefois, j'ai réussi à susciter l'attention de nombreuses émissions de télévision qui sont venues me voir. Je leur disais que s'ils ne pouvaient pas attraper une centaine de poissons en une journée, je paierais toutes leurs dépenses. Je n'ai pas encore fait de chèque. Cela a plutôt bien fonctionné. J'ai un peu mis ma réputation en jeu, mais c'était important à mes yeux de le faire. Je pense que cette espèce a beaucoup plus de valeur économique pour nous dans la pêche récréative qu'elle ne pourrait en avoir dans la pêche commerciale.

**M. Fin Donnelly:** Merci.

**Le président:** En conclusion, j'aimerais remercier nos deux témoins, M. Mallet et M. Wilson.

Votre présence cet après-midi a été très instructive pour notre comité dans le cadre de cette étude.

Merci de votre participation. Si vous avez d'autres renseignements dont vous aimeriez nous faire part, veuillez nous les envoyer. Nous pourrions les inclure dans notre étude ou dans nos recommandations.

Nous allons maintenant suspendre la séance quelques minutes avant de passer aux travaux du Comité. Prenez donc une très courte pause.

[La séance se poursuit à huis clos.]







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>